



## **COMPTE-RENDU GT Plan Santé au Travail 22 OCTOBRE 2021.**

Présents : toutes les OS, différents ministères de l'Etat (culture, agriculture, armées...)  
ANACT

La DGAFP commence en expliquant le sens de cette réunion, qui devrait être l'une des dernières sur la méthodologie, et revisiter les différents axes de travail. Il nous faut un travail pragmatique. Le dossier PSC (protection sociale complémentaire) occupe beaucoup de temps. La concertation PST doit donner un cadre commun aux 3 versants et sur l'opérationnel, il sera décliné par versant et au près du terrain.

Il serait intéressant de prioriser certains thèmes comme :

- RPS en sortie de crise sanitaire
- Fonctionnement de la santé de prévention (financement crédit DGAFP)
- Maintien dans l'emploi : reclassement, TPT
- QVCT

### **Déclaration liminaire CGT du GT PST du 22 octobre 2021.**

Mesdames, Messieurs, camarades,

La CGT est toujours étonnée des documents envoyés. Tout d'abord le document PST a été modifié à la marge malgré toutes les contributions des OS. Quelques « bouger » mais pour la CGT, ils sont très éloignés des enjeux de santé et conditions de travail de plusieurs millions d'agents de la FP.

La CGT caressait vainement l'espoir qu'une réelle volonté politique de prendre à bras le corps ce sujet animait ce gouvernement.

Mais pour la CGT sans accord cadre qui assurerait un minimum de garantie aux agents-es, nous l'avions déjà exprimé lors du dernier GT, nous allons aller vers un nouveau guide de guides de bonnes pratiques, de kits. A quels moments parle-t-on des agents-es et de leurs conditions de travail, du travail et de son organisation ?

Il ne suffit pas de rajouter à QVT un C pour les conditions de travail pour que concrètement, au plus près des agents, leurs conditions de travail s'améliorent. Rien n'est dit sur le sens du travail et les missions de service public qui animent chacun-e.

Pendant ce temps dans les services des 3 versants, les restructurations, fermetures et transferts continuent et les dégradations des conditions de travail s'accroissent.

Lors de la présentation le 14 octobre 2020 de la DARES à la DGAFP, sur les risques professionnels dans les 3 versants de la Fonction Publique, nous faisons le constat d'une exposition importante à de nombreux risques professionnels. Nous pouvons donc nous attendre à une meilleure prise en compte des risques professionnels et de leur prévention dans le document présenté.

Il va falloir échanger longuement sur la mesure 12, car qui et où sont les agents-es les plus exposés aux risques professionnels quand il n'y a pas de Document Unique ni de plan de prévention, cela ne va pas servir à grand-chose d'avoir un guide ou un kit, quand les employeurs n'ont aucune connaissance de ce que vivent les agents sous leurs responsabilités.

**De quels risques professionnels parle-t-on ?  
Ce qui rendent malades, handicapent, ou tuent ?**

La CGT avait demandé que le PST abordent les risques Professionnels, ce qui a été refusé lors du dernier GT, et pourtant la santé au travail commence par un état des lieux exhaustifs pour un plan de prévention efficace.

Concernant la présence de l'ANACT, la CGT ne peut que s'en réjouir, mais est-ce pour présenter certaines avancées sur les mesures 15, 24 ? Nous avons déjà proposé certains écrits de l'ANACT déjà produits.

Nous rappelons certains verbatim issus d'une présentation ANACT lors d'une journée d'étude Transformations du travail :

« L'expérience du réseau Anact-Aract dans l'accompagnement des acteurs de la Fonction Publique » les agents de l'incertitude, les polyrestructurés. L'organisation contre le travail bien fait. Le tassement de l'imaginaire quand les marges de manœuvres locales sont faibles. Le bien travailler se heurte à différentes pratiques : intensification du travail, normes, et les indicateurs. Et enfin le SLAC pour : Sens du Travail, Liens, Activité et Confort : est-ce que j'ai les moyens de bien travailler. Des diagnostics existent, voire même des pistes de travail, mais :

**Quelle volonté avez-vous ?**

**Quelles marges de manœuvres avez-vous ?**

**Quid de la prévention primaire ?**

**Quid des mesures contraignantes voire coercitives pour les employeurs ne respectant pas leurs devoirs et obligations ?**

La CGT n'accompagnera pas une responsabilisation voire une culpabilisation des agents sur la Santé au travail, des textes existent sur les obligations des employeurs qui sont les vrais responsables des conditions de travail et de leurs conséquences, et le document que vous présentez étonnamment n'en fait pas référence. La législation ne s'impose donc plus aux employeurs publics ?

Ce document ressemble plus à une lettre de route pour certains employeurs ayant une fibre humaine qu'un plan Santé au travail censé protéger l'ensemble du personnel des trois versants.

Nous sommes à quelques mois d'une élection présidentielle, où la fonction publique est le plus souvent présentée comme une dette publique. Les 5,5 millions d'agents-es sont aussi des électeurs...

#####

DGAFP : l'institution ne se désintéresse pas de la FP, et son rôle lors de la crise sanitaire a été primordial Différentes productions par ex l'ordonnance Santé Famille a permis d'ouvrir de nouveaux droits.

Bien entendu l'organisation du travail sera prise en compte, et c'est mieux en l'écrivant.

Il faudra un préambule politique, et rappeler le dialogue social. Les différents livrables ne seront diffusés qu'après concertation.

Présentation de l'ANACT sur la méthodologie, et les différentes entrées possibles pour travailler le sujet.

CGT : compliqué de réagir sur un document dont nous n'avons pas connaissance. Pour la CGT, le primordial est la prévention primaire, en prenant en compte le travail et son organisation. Cela ne peut être que cosmétique, au vu des enjeux de demain dans la FP.

DGAFP : nous attendons vos propositions, et vous recevrons chaque OS à sa demande en bilatérale.